

Maison d'Arrêt de BOURGES

Un gestionnaire humain ???

**Le Chef d'établissement se présente comme étant
un homme humain qui gère de l'Humain.**

Mais qu'en est-il dans les faits?

Après lecture vous jugerez par vous-même.

Est-ce humain?

Qu'après une opération chirurgicale, un premier surveillant, de plus de 25 ans de service, qui sollicite un poste aménagé au CE ait en guise de réponse la menace d'une commission de réforme, s'il réitère sa demande?

Est-ce humain?

Qu'un moniteur de sport soit traité de voyou, parce qu'il porte un survêtement personnel alors que l'Administration ne lui en a pas fourni. De se faire reprocher de faire de la « merde », alors que notre cher CE excellait, à l'entendre, en tant que moniteur de sport. Devant tant d'humiliation, notre collègue a préféré donner sa démission. Mais le CE toujours aussi humain a cherché à l'en dissuader en agitant le bâton du D.I. et de la D.A.P. L'honneur n'a pas de prix, le collègue ne s'est pas dégonflé et a maintenu sa décision.

Est-ce humain ?

Qu'en l'absence d'un moniteur de sport démissionnaire, qu'une surveillante, au quartier femme, reçoive une demande d'explication pour refus de prendre le poste de promenade pour y relever le collègue, afin qu'il puisse faire fonction de moniteur. Une alternative plus judicieuse était possible.

Est-ce humain ?

Qu'un collègue de plus de 25 ans de service, ayant été accusé à tort, menotté, gardé à vue et suspendu sur des propos de détenu, se voit refuser le poste d'Origine. Notre CE, ce fin psychologue, estimant que la meilleure thérapie est de retourner au contact de la population pénale, et se justifie en déclarant que le collègue se tirerait une balle dans la tête à ce poste. Devant ce peu de considération et le choc psychologique que ce genre de propos entraîne, le médecin du collègue a jugé nécessaire de préserver son état de santé en le plaçant en CMO.

Est-ce humain ?

Que lorsqu'un agent, rappelé pour combler le poste de l'agent mentionné précédemment, se voit affligé d'une absence injustifiée sanctionnée d'un trentième sous prétexte que sa demande de garde d'enfant n'était pas bien formulée. Le CE aurait peut-être aimé que l'agent soit un peu plus obséquieux ou plus suppliant.

Et côté personnes détenues, est ce humain d'avoir des matelas au sol ?

En effet, le CE a décidé que les auxi cuisines seraient dorénavant positionnés au rez-de-chaussée et non au quartier où se trouve la cuisine. Les détenus se retrouvent avec des matelas au sol, alors qu'au quartier de la cuisine, il y a quatre cellules de libres. Les collègues se font traiter de nazis par cette situation sans aucune logique.

Et que dire....

Les écrous de retour initial ne sont pas effectués.

Les dossiers de réorientation pour les détenus condamnés défailants.

Des transferts annulés par manque de communications avec les autres établissements.

Des délinquants sexuels montés à l'étage ordinaire qui ne sortent plus, qui ne vont plus à la douche par peur, mais comme le dit le C.E : « il n'y a pas de détenus vulnérables ».

Des interdictions de communiquer qui se retrouvent au même étage.

Un détenu, qui devrait être en quartier isolement, se retrouve en quartier ordinaire par manque de place, nécessitant le blocage des mouvements à chaque déplacement.

Que dire de l'installation des boites aux lettres à chaque étage afin de responsabiliser les détenus. Très bonne initiative du CE, dommage que le jour de la mise en place il ait fallu scotcher les ouvertures. Sans concertation et méconnaissance de la détention, on ne peut faire que des erreurs. En questionnant les agents de terrain, comme le vaguemestre, il aurait vite compris qu'une serrure identique pour les 16 boites aux lettres aurait été plus pratique et plus gérable.

**Pour un chef d'établissement qui se dit incarner
l'humain et l'ordre,
la C.G.T ne peut que constater que
c'est le bordel absolu à tous les niveaux.**

Le 28/02/2022, la CGT Pénitentiaire